

Amt für Gemeinden und Raumordnung
Abteilung Bauen
Nydeggasse 11/13
3011 Bern

30.11.2007

g Consultation : Harmonisation des notions et méthodes de mesure dans le domaine de la police des constructions : Mise en consultation d'un accord **intercantonal**

Préambule

La proposition vise à harmoniser entre les cantons les notions et définitions des principaux termes utilisés dans la législation concernant les constructions. Nous soutenons cet objectif.

Cette harmonisation est intéressante au niveau intercantonal. Elle permet en effet de préciser des termes qui, même s'ils sont dans le dictionnaire, sont sujets à interprétation. Cette démarche est aussi importante au niveau cantonal, car elle va permettre une harmonisation de l'utilisation et de la compréhension des termes entre les communes et l'administration cantonale. Elle permet ainsi aussi une certaine simplification du travail des personnes concernées et obligera les prestataires de services à plus d'unité de langage.

Nous relevons toutefois que ce genre d'harmonisation pourrait se régler d'une manière plus simple par l'élaboration d'une norme et / ou son application au sein des cantons.

Sans remettre en question l'adhésion au concordat intercantonal, nous demandons avant son approbation de savoir pourquoi la voie de la normalisation, plus libérale et proche du marché, n'a pas été retenue.

Pour le détail de la terminologie utilisée, nous estimons que c'est une affaire de spécialistes et non de politiciens. Nous laissons donc les services concernés faire leurs commentaires le cas échéant.

Meilleurs salutations

Blaise Kropf
Coprésident
Les Verts Canton de Berne

Yves Leuzinger
Membre du Grand Conseil
Les Verts Canton de Berne